

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 3 (1930)
Heft: 9

Vereinsnachrichten: Nouvelles des Sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

peut encore planter des fraisiers, mais avec une petite motte. Vers la fin du mois, on multiplie la rhubarbe et on replante les éclats en ayant soin de les enterrer peu profondément. Octobre, nous réserve habituellement des surprises sous formes de gelées ou de chutes de neige. Une cave éclairée est le local le mieux approprié pour rentrer les légumes foliacés, tels que *cardons*, *bettes à cardes*, *céleris branches*, etc. Les légumes peuvent également se conserver en cave ou en pleine terre, en jauge ou en silos. Il ne faut pas s'alarmer au premier gel, sauf pour quelques espèces particulièrement sensibles au froid telles que *tomates*, *haricots*, *courges*, etc.; ensuite on rentre les légumes foliacés, puis les légumes, racines, sauf les *betteraves à salades* qui sont assez délicates.

Les massifs sont débarrassés des plantes de garniture

estivale. On arrache les *géraniums* avant le premier gel et on les met dans des pots placés dans un local sec et éclairé. Il en est de même des *Dahlias*, après avoir profité des fleurs jusqu'au premier gel. Il faut avoir soin de ramasser toutes les feuilles malades et les brûler, afin de se débarrasser des germes de maladies.

Les fruits d'hiver seront cueillis dès que la chute des feuilles commence. Le local où ils seront conservés doit être une pièce saine, facile à aérer, mais privée de lumière. A partir du 15 octobre, on place des bandes de glu autour du tronc des arbres, afin de lutter contre les dégâts de la *Phalène hyémale*. On détruit de cette manière des quantités de papillons, tous pleins d'œufs et qui donneraient des colonies de chenilles.

J. D.

Chronique

Congrès International de l'Habitation, Berlin, 1931.

Ainsi que nous l'avons fait connaître en son temps, les représentants internationaux de la réforme dans l'habitation se sont vus obligés, lors du Congrès International de l'Habitation et de l'Aménagement des Villes à Paris, juillet 1926, de se mettre à l'œuvre d'eux-mêmes et de former l'Association Internationale de l'Habitation, siège à Francfort-sur-le-Mein, Hansa-Allee 27, afin de réaliser les conditions d'organisation permettant une collaboration internationale efficace dans le domaine de l'habitation.

Depuis lors, cette Association a pris un grand essor et compte dans 26 pays des membres parmi lesquels figurent des ministères, des Unions des Villes, des Villes, et presque toutes les Associations prédominantes dans le domaine de l'habitation, ainsi que de nombreux particuliers. Elle publie, en langue allemande, anglaise et française, un journal richement illustré, « Habitation et Construction », qui tient au courant du développement de l'habitation dans les différents pays civilisés,

et elle organise, du 12 au 21 août, de cette année, un voyage international d'études au Danemark, en Suède et en Norvège.

Nous sommes heureux que les négociations en vue d'une entente avec la Fédération Internationale de l'Habitation et de l'Aménagement des Villes (siège à Londres) aient abouti à un accord devant préparer la voie d'une collaboration amicale des deux organisations. Il fut tout d'abord convenu de tenir en même temps à Berlin, en juin, les congrès projetés, et, à cette occasion, de préparer et exécuter d'ensemble une série de divertissements. Tous les membres d'un congrès auront droit, à prix réduit, à ceux des autres congrès et en recevront tous les imprimés.

Dans l'intérêt de la cause, il y a lieu de saluer cet accord entre ces deux organisations internationales de l'habitation et de la construction, et de souhaiter que le premier travail en commun, en raison des congrès internationaux à Berlin, conduise à une entente durable.

Nouvelles des Sociétés.

La coopération de construction du personnel des entreprises de transport de Soleure annonce qu'elle a fait établir le chauffage à distance dans sa colonie de logements. C'est, sans doute la première coopérative qui adopte après coup ce moyen moderne de chauffage. Elle se déclare très satisfaite de cette innovation. Les fourneaux devenus inutiles et vendus ont été remplacés dans chaque chambre à lessive par des lessiveuses centrifuges, dont les maîtresses de maison sont enchantées.

Union suisse pour l'amélioration du logement.

Extraits des rapports de 1929.

Section de Berne.

MM. Hiller et Wyssbrod ont été délégués au Comité Central.

Les coopératives de construction qui font partie de la section bernoise ont construit en 1929 46 logements destinés à fr. 939.000.

Le rapport de gestion de la coopérative de construction des cheminots de Berne signale les résultats toujours plus mauvais des coopératives d'entrepreneurs. En plusieurs endroits presque la moitié des logements seraient vides.

Section de St-Gall.

En 1929, l'augmentation nette des logements nouveaux, prêts à être habités, n'a été que de 31.

La population a légèrement diminué. On pense que ce recul est dû surtout à une diminution des naissances et à une augmentation de la mortalité due au froid exceptionnel du dernier hiver.

A la fin de 1929, 198 logements étaient à louer, contre 277 à la fin de 1928. On s'attendait, pour le printemps, à une légère hausse du prix des loyers. Il est probable que le besoin de logements neufs se fera sentir plus vite à Rohrschach qu'à St-Gall.

Section de Schaffhouse.

La création de cette nouvelle section a été décidée le 8 août.

Auparavant, Schaffhouse était directement membre de l'Union Suisse, ainsi que quelques coopératives, etc. L'assemblée constitutive s'est réunie le 10 septembre. Elle élit président du comité le Conseiller administratif E. Meyer. A la demande de la Section, le Comité central a alloué aux conditions usuelles, une somme de 15.000 fr. prélevée sur le fonds de roulement pour aider la firme Scherrer et Meyer à construire sur l'Emmersteg d'une colonie qui comprendra trois blocs d'immeubles de chacun 6 maisons.

Section de Zurich.

La section s'est occupée de la votation du 3 mars sur le bureau officiel des logements et la lutte contre l'exploitation des locataires, ainsi que celle du 12 mai sur la fusion des faubourgs de la ville de Zurich. Elle appuya financièrement la propagande du Comité d'action. La seconde de ces lois fut repoussée, la première fut acceptée à une majorité réjouissante. Elle donne le droit aux communes d'introduire l'annonce obligatoire des logements disponibles; elle protégera le locataire contre les abus criants et permettra aux propriétaires et aux locataires de se mettre plus rapidement en rapport.

Le Comité de la section a tenu 6 séances et les délégués se sont réunis deux fois en assemblée. MM. Straub, Blank, Bodmer et Tringer ont représenté la section dans le Comité central. Fin 1929, le pourcentage des logements vides était de 0,54, contre 0,58 l'année précédente, en dépit d'une grande activité de la construction (3242 logements).

L'inscription obligatoire des logements à louer.

Le Conseil municipal de la Ville de Zurich s'est prononcé le 18 juin 1930, sans amendements, en faveur de la promulgation d'un règlement intéressant particulièrement les locataires:

Tous les logements non occupés devront être annoncés à la centrale officielle créée par la Ville.

Le Conseil administratif a été chargé d'organiser ce service et d'en fixer la date d'entrée en fonctions.

La construction en Suisse pendant l'année 1929.

L'Office fédéral de l'Industrie a publié en mars 1930 les résultats de son enquête sur la construction en 1929 dans les communes de 2000 habitants et au-dessus.

Au nombre de 351, leur population était, d'après le recensement de 1920, de 2.275.822 habitants. Le nombre des immeubles était de 5013, celui des logements de 12.912 ou 899 = 7.5 % de plus qu'en 1928. A Zurich furent construits 88 logements (2.8 %) de plus que l'année précédente, à Bâle 780 (66.2 %) et à Genève 262 (50.1 %).

Nombre des immeubles terminés et nombre des logements qu'ils contiennent. 1928 et 1929.

Répartition a) d'après les communes	Immeubles terminés		Logements	
	1928	1929	1928	1929
Zurich	651	882	3154	3242
Bâle	442	607	1179	1959
Berne	167	140	573	502
Genève (agglomération) . .	51	68	523	785
Villes de plus de 100.000 habit.	1311	1697	5429	6488
Autres villes				
10.000 à 100.000 habitants .	994	901	2591	2272
	2305	2598	8020	8760
Autres communes				
2000 à 10.000 habitants . .	2510	2415	3993	4152
Total (2000 habitants et plus)	4815	5013	12013	12912

b) d'après le genre de constr.	Immeub. terminés		Nombre de logemt.	
	1928	1929	1928	1929
1) Maisons pour une famille .	2356	2482	2356	2482
2) Pour plusieurs familles . .	1856	1911	7282	7991
3) Immeubles comprenant des locaux de commerce et des logements	500	520	2225	2296
4) Autres immeubles avec logements	103	100	150	143
Total	4815	5013	12013	12912

c) d'après le constructeur	Imm. terminés		Nombre de logemt	
	1928	1929	1928	1929
1) Communes	33	77	269	103
2) Coopératives d'utilité publique	368	544	1535	1822
3) Autres coopératives	386	400	1173	1470
4) Autres personnes juridiques	514	615	2226	2915
5) Particuliers	3514	3377	6810	6602
Total	4815	5013	12013	12912

d) d'après mode de financement	Imm. terminés		Nombre de logemt.	
	1928	1929	1928	1929
1) Constructions des communes	33	77	269	103
2) Immeubles élevés avec l'aide des finances publiques	591	794	2005	2311
3) Sans aide officielle	4191	4142	9739	10498
Total	4815	5013	12013	12912

A la ville de Zurich reviennent les 25.1 % de tous les logements terminés en 1929, et aux quatre villes de 100.000 et plus, le 50.2 % au lieu du 45.2 % l'année précédente. La part des villes de 10.000 à 100.000 habitants dans le nombre total des logements terminés a reculé de 21.6 % en 1928, à 17.6 % en 1929. Comme en 1928, le nombre des logements terminés dans les villes de 10.000 habitants et plus est en chiffres ronds les $\frac{2}{3}$ du total.

61,9 % des logements terminés se répartissent sur les immeubles pour plusieurs familles, 19,2 % sur les maisons pour une famille, 17,8 % sur les immeubles comprenant à la fois des magasins et des logements et 1,1 % sur les autres immeubles avec logements.

La part des particuliers dans la construction a baissé de 56,7 % au 51,1 %. Celle des coopératives d'utilité publique et des autres coopératives, ainsi que des autres personnes juridiques a légèrement augmenté par rapport à 1928. La part des communes n'est que de 0,8 %.

Il est intéressant de relever le nombre des logements terminés dans les villes et les communes où la construction a été la plus active, par rapport au chiffre de leur population.

Zurich	3242	15.6	Lucerne	208	4.7
Bâle	1959	13.9	Altstetten	203	34.0
Genève	785	5.8	Schaffhouse	73	3.6
Berne	502	4.8	Küssnacht	73	16.0
Winterthour	401	8.0	Allschwil	69	15.1
Lausanne	385	5.6	Muttenz	65	19.9
Bienne	310	9.0	Thoune	57	4.0
Oerlikon	246	33.8	Nidau	38	14.9

ADRESSES RECOMMANDÉES

Assurance. Lausanne, Assurance mutuelle vaudoise.

Charpente.

Genève, 8, rue Butini, Soulié, Jean.

Chauffage.

Lausanne, 38, rue St-Roch, Boulaz & Cie.

Genève, 5-7, rue de l'Est, Calorie S. A.

Genève, Tacchini frères.

Ingénieur.

Genève, 4, rue de Chantepoulet, Perrin et Tuscher.

Installations sanitaires.

Genève, 12, rue Caroline, Constantin, G.

Lausanne, 7, Place du Grand-St-Jean, Felbert, R.

Lausanne, 6 8, Av. de Béthusy, Perret, Daniel.

Lausanne, 27, rue du Bourg, Depierraz, W.

Installations électriques.

Genève, 3, Tour Maitresse, Dupraz S. A.

Linoléum.

Giubiasco, Linoléum S. A. Bureau central de vente Bâle

Matériaux de construction.

Genève, rue F. Jacquier, Barbero & Cie.

Genève, Queue d'Arve, Marendaz, S.

Menuiserie. 22, Coulouvrenière, Caramaro, S.

Papiers peints.

Genève, 19, Boul. Helvétique, Dumont, A.

Genève, 9, Boul. Georges-Favon, Maison Esquivillon.

Genève, 3, rue de la Monnaie, Vautravers, Edouard.

Lausanne, 14, St-Pierre, Maystre, Adolphe

Lausanne, 8, Grand-Chêne, Schuler, Ph.

Lausanne, r. de l'Ecole supérieure-Etraz Genoud & Co.

Pares et jardins.

Genève, 3, Rampe de la Treille, Dumarest & Eckert.

Raccords pour tubes

Schaffhouse, A.-G. der Eisen- und Stahlwerke vorm.

G. Fischer.

Serrurerie.

Genève, 10, rue de Carouge, Hess, E.

Genève, 9, rue du vieux-Collège, Winterhalder, A.

Toitures.

Genève, Boul. Helvétique, Clerc, M.

Genève 1, rue du Stand, Geneux-Dancet, S. A.

17, Servette, Grasset, F.

Travaux du Bâtiment.

Genève, 12, avenue Blanc, Berteletti, A.

15, Glacis-de-Rive, Chométy, F.-A.

Coop. des ouvriers du bâtiment.

Lausanne, 3, Mauborget, Coop. des ouvriers du

bâtiment.

Lausanne et Genève, Corte et Botinelli

Vitrerie. Genève, 4, rue du Port, Meid L.